

Rapport à l'assemblée générale annuelle 2022-2023

Pasquale Machado, conseillère syndicale

Formation Continue

Éducation aux adultes		
Centre	Enseignants réguliers	Enseignants à temps partiel
Place Cartier	22	23
PACC Adult Education Centre	16	22
Total	38	45
Formation professionnelle		
Centre	Enseignants réguliers	Enseignants à temps partiel
Gordon Robertson Beauty Academy	13	5
West Island Career Centre	45	1
PACC Career Centre	50	7
Pearson Electrotechnology Centre	26	1
Verdun Adult and Career Centre	22	0
Place Cartier Vocational Centre	5	0
Total	161	14

Le secteur de la formation continue:

Soutenir les enseignantes et enseignants en intervenant auprès de la commission scolaire a été particulièrement complexe cette année. M'assurer que les lettres de congé de maternité et congé parental soient livrées en temps opportun, vérifier l'exactitude des contrats révisés en éducation aux adultes après chaque semestre, obtenir les documents pertinents telles les listes de mentorat, et la révision des nouvelles tâches pour les deux secteurs ont tous été des dossiers de plus en plus difficiles à gérer.

Excès:

En avril, après l'examen des tableaux de prévisions pour l'année scolaire 2023-2024, la commission scolaire a déclaré 3 enseignantes et enseignants excédentaires dans une spécialité de formation professionnelle. Bien qu'il y ait eu une possibilité de déclarer 10 enseignantes et enseignants excédentaires dans 7 spécialités, en toute fin, la commission scolaire a réussi à épargner la plupart des enseignantes et enseignants. Actuellement, trois enseignantes et enseignants sont toujours excédentaires, mais la commission scolaire fait tout en son possible pour leur trouver une poste d'enseignement dans un de ses établissements pour l'année prochaine.

Négociations locales et provinciales

Sur le plan local, l'équipe du SEP a finalisé l'entente collective pour 2015-2020 avec la commission scolaire. Il a fallu de nombreuses rencontres, mais le document a finalement été signé et est maintenant en application.

Sur le plan provincial, l'entente provinciale 2020-2023 a amené plusieurs changements substantiels au secteur de la formation continue. Bien qu'on note un effort de la commission scolaire de mettre en application tous les changements, certains sont encore à être pleinement exécutés. La portion principale qui nécessite du travail continue d'être **les tâches**. Afin d'améliorer ceci, Mme Lavoie (directrice adjointe du service des ressources humaines) et moi visiterons les centres durant la prochaine année scolaire afin de présenter un atelier sur le sujet.

Griefs:

Des griefs ont été déposés au nom des enseignantes et enseignants individuels en lien avec le traitement de leurs absences par la commission scolaire en raison de la COVID durant l'automne (lorsque le gouvernement demandait toujours l'isolement des travailleuses et travailleurs qui avaient obtenu un test positif à la COVID, mais la commission scolaire refusait d'affecter les enseignantes et enseignants au travail à distance).

De nombreux griefs ont été déposés au nom des écoles ayant des classes en dépassement. Après beaucoup de travail, nous avons réussi à conclure un règlement qui devrait améliorer la façon dont la commission scolaire traite des situations semblables à l'avenir.

Le SEP a déposé quelques autres griefs au nom d'enseignantes et enseignants, dû à la non-conformité des dispositions prévues à l'entente collective. Notre objectif est d'être en mesure de régler sans avoir recours à l'arbitrage, mais ce n'est pas toujours possible.

Dossier des droits parentaux:

Comme toujours, deux ateliers sur les droits parentaux ont été offerts cette année. Comme chaque année, plusieurs enseignantes et enseignants ont bénéficié des droits parentaux, de maternité et de paternité qui sont inclus dans notre entente collective. Peu importe dans quel secteur vous enseignez, si vous avez besoin d'aide en ce qui a trait aux droits parentaux, n'hésitez pas à me contacter et je passerai en revue vos droits de congé de maternité et de paternité afin de m'assurer que vous connaissez tous les avantages auxquels vous avez droit de même que les règles liées à la prolongation d'un congé de maternité.

Remerciements

Je suis très privilégiée d'avoir la chance de travailler avec mes collègues. Matt Wilson continue d'être un atout formidable pour notre syndicat. Bien que nous ayons perdu Ann Granger qui est partie à la retraite, Erica Lamothe est entrée en fonction et a assuré la continuité des dossiers dans la bonne direction.

Notre comité exécutif du SEP est une équipe efficace et nos déléguées et délégués sont dévoués et continuent d'être motivés malgré le gouvernement. Un immense merci à toutes et tous!

**Soumis respectueusement par
Pasquale Machado (mai 2023)**